



9h00 **Allocution d'ouverture**  
M. Ioannis Panoussis

**Intervention C3RD**  
Mme Sylvie Humbert

**Intervention du directeur du master 2  
Droit de la Matière Pénale**  
M. Franck Ludwiczak

**Introduction générale**  
Agathe Cortinovis et Lancelot Raoult

9h30 **1<sup>ère</sup> partie : Les dangers gérés  
par le droit pénal**

**A- Dangers classiques et persistance de  
la fonction protectrice du droit pénal**

**Procès pénal et risque de pré-jugement  
par l'opinion publique**  
par Lison Delabaere et Alice Roussel.  
Intervenant : M. Christophe Amunzateguy,  
Secrétaire général du parquet général près  
la Cour d'appel de Nancy.

**Protection du consentement et  
infractions sexuelles**  
par Constance Braut et Juliette Prévost.  
Intervenant : M. Franck Ludwiczak,  
Maître de conférences FLD, C3RD.

10h30 Pause

**Dangerosité judiciaire et carcérale**  
par Ludvine Amoros et Juliette Leroy.  
Intervenant : M. Pascal Spenle, Adjoint au  
sous-directeur de la sécurité pénitentiaire.

**B- Nouveaux dangers et exigence d'adaptation  
du droit pénal**

**L'appréhension d'un danger renouvelé :  
le droit pénal antiterroriste et le sort  
des personnes parties combattre au nom  
d'une idéologie terroriste**  
par Théodore Colaert et  
Emmanuelle Coquerel.  
Intervenant : M. Jean Motte dit Falisse,  
Psychologue clinicien, Docteur en  
psychologie.

12h30 Pause déjeuner

14h00 **L'ajustement de la norme pénale à l'ère  
des nouvelles technologies**  
par Charlotte Carnel et  
Antoine Sauvestre-Vinci.  
Intervenant : Me Baptiste Buisart,  
Avocat au Barreau de Lille.

14h30 **2<sup>ème</sup> partie : Les dangers générés  
par le droit pénal**

**A- Les dangers issus de l'imperfection du droit**

**Inflation législative et risque  
d'illisibilité du droit**  
par Amélie Bouilliez et  
Solène Tordjemann.  
Intervenant : Mme Laurence Le Gall,  
Secrétaire générale du parquet, Tribunal  
de Grande Instance de Lille.

**L'usage perfectible des mesures de  
contrainte : l'exemple de la garde à vue**  
par Louise Dargere et Amandine Royer.  
Intervenant : M. Erwann Tor, Juge  
d'instruction, Tribunal de Grande Instance  
de Lille.

15h30 Pause

**B- Les risques inhérents à la pratique judiciaire**

**La pertinence de la peine privative de  
liberté sur l'individu**  
par Charlotte Boccon-Liaudet et  
Margaux Pidoux.  
Intervenant : sous réserve,  
Mme Deborah Sebbane, Psychiatre au  
centre pénitentiaire de Lille-Annoeullin.

**Justice prédictive et risques judiciaires**  
par Manon Denant et Irène Louër.  
Intervenant : Me Xavier Raes, Avocat au  
Barreau de Lille.

17h00 **Conclusion générale**  
M. Jean Pradel, Professeur émérite  
de l'Université de Poitiers, ancien juge  
d'instruction.